



Table des responsables de l'éducation des adultes et de la
formation professionnelle des commissions scolaires du Québec

La TRÉAQFP : Un réseau, une force, une vision



AVIS AU CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION

LES OBSTACLES ET LES LEVIERS QUI AGISSENT SUR L'ACCÈS À L'ÉDUCATION

23 novembre 2009

LES OBSTACLES ET LES LEVIERS QUI AGISSENT SUR L'ACCÈS À L'ÉDUCATION ET À LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE

PRÉSENTATION DE LA TRÉAQFP

La Table des responsables de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle des commissions scolaires du Québec (TRÉAQFP) est un organisme autonome dont la finalité est de favoriser et de promouvoir des services éducatifs de qualité, accessibles à tous les jeunes et les adultes qui fréquentent les centres de formation au Québec. Créée il y a près de 35 ans, elle promeut le développement de l'éducation des adultes, de la formation professionnelle et des services aux entreprises dans les commissions scolaires et auprès de ses partenaires. Elle fournit à ses membres, les commissions scolaires, des moyens permettant des échanges d'expertise, d'idées et favorisant l'entraide. Elle émet des avis et intervient auprès des décideurs concernant des aspects qui ont des impacts sur l'évolution des services éducatifs.

INTRODUCTION

Nous avons choisi dans ce document de traiter de thèmes liés aux difficultés et obstacles pour l'accès à l'éducation et à la réussite éducative. Nous les aborderons sous l'angle des principales difficultés rencontrées par les élèves qui fréquentent les centres d'éducation des adultes et les centres de formation professionnelle, ce que le Conseil supérieur de l'éducation appelle les facteurs de vulnérabilité. Nous proposerons aussi des moyens afin de mieux répondre aux besoins des élèves qui fréquentent les centres d'éducation des adultes et les centres de formation professionnelle.

Nous souhaitons ainsi rappeler et insister sur la nécessité, voire l'urgence, de créer, d'adapter, d'améliorer les services qui touchent les élèves afin d'assurer la réussite éducative du plus grand nombre.

Nous amorcerons cet avis en abordant, en premier lieu, quelques grandes politiques ou plans d'action mis de l'avant, soit par le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) uniquement ou par le gouvernement.

1. GRANDES POLITIQUES, PLANS D'ACTION

LA POLITIQUE GOUVERNEMENTALE D'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE FORMATION CONTINUE (PGEAFC)

L'accès pour tous à la formation tout au long de la vie doit être une priorité majeure pour le gouvernement du Québec.

En 2002, il a mis en place la PGEAFC et son premier plan d'action quinquennal qui a eu des retombées importantes, notamment par la mise en place des Services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA), du renouveau pédagogique et des avancées dans le dossier de la reconnaissance des acquis.

Au cours de ces années, le réseau des commissions scolaires s'est mobilisé et a collaboré étroitement avec le MELS à la réalisation de ces actions. Il reste cependant encore beaucoup à faire afin d'adapter les services aux diverses réalités et aux besoins des adultes et des jeunes qui fréquentent les centres d'éducation des adultes et les centres de formation professionnelle.

Nous souhaitons que le prochain plan d'action énonce des orientations et des grandes mesures, reconnaisse la capacité des milieux de faire leur propre analyse de situation au regard de ces orientations et permette à chaque milieu de choisir les stratégies et les moyens d'agir propres à sa situation.¹

Enfin, la TRÉAQFP insiste sur l'urgence que le Québec annonce sa volonté de maintenir cette politique en se dotant, de concert avec le réseau des commissions scolaires et ses partenaires, d'un deuxième plan d'action quinquennal et y investisse les sommes nécessaires afin de poursuivre et consolider les actions amorcées dans le cadre du premier plan d'action et d'en adopter de nouvelles. À ce sujet, la TRÉAQFP a répondu, en 2007, à la consultation gouvernementale et réitère son intérêt à participer à la deuxième phase de celle-ci.

L'ÉCOLE J'Y TIENS

En septembre dernier, la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport rendait public le plan d'action sur la réussite scolaire « L'École j'y tiens ». Un plan d'action ambitieux et qui vise notamment à raccrocher le maximum d'élèves, à mobiliser les acteurs et à se doter de cibles de réussite dans chaque commission scolaire. Des treize mesures et des 160 millions annoncés, très peu soutiennent l'éducation des adultes, la formation professionnelle et la formation continue.

¹ Avis TRÉAQFP, PEAFC, page 4

Pourtant, les élèves de moins de 20 ans arrivant directement du secteur des jeunes à l'éducation des adultes sont de plus en plus nombreux. Plusieurs sont aux prises avec de grandes difficultés d'apprentissage et des retards scolaires considérables, auxquels s'ajoutent souvent une multitude de problèmes psychosociaux. Soutenir ces élèves dans la réussite de leur projet de formation et de vie exige qu'ils aient accès, notamment à des services éducatifs complémentaires adéquats, à des activités parascolaires qui augmenteraient leur sentiment d'appartenance au centre qu'ils fréquentent, à des enseignants ressources, à des suivis post formation, etc.

L'organisation scolaire et les modes d'enseignement qu'offrent les centres d'éducation des adultes répondent souvent mieux aux besoins et attentes des élèves qui raccrochent. Leur contribution au maintien en formation et à la réussite éducative des jeunes de moins de 20 ans s'accroît d'année en année. La souplesse de l'organisation scolaire, les horaires à temps partiel, les projets novateurs dans le cadre de cours locaux ou en concertation avec les organismes du milieu œuvrant auprès des jeunes sont des exemples concrets de la grande capacité d'adaptation et de créativité des centres d'éducation des adultes. Ces réussites doivent être davantage valorisées, mieux soutenues afin d'en assurer la récurrence.

Le plan d'action pour l'amélioration du français qui prévoit l'embauche de nouveaux conseillers pédagogiques et la formation aux enseignants devrait s'appliquer automatiquement à la formation générale des adultes et à la formation professionnelle.

D'autres politiques comme l'Entente de complémentarité MELS / Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), la Revitalisation des bibliothèques, etc. devraient inclure l'éducation des adultes et la formation professionnelle afin que les élèves des centres puissent eux aussi bénéficier de ces services.

2. Les difficultés des élèves inscrits en formation générale des adultes et en formation professionnelle

Les difficultés vécues par les jeunes de moins de 20 ans qui fréquentent les centres d'éducation des adultes sont également présentes chez les adultes. Elles sont multiples, s'additionnent les unes aux autres : difficultés d'apprentissage, retards scolaires, problèmes psychosociaux, toxicomanie, délinquance, monoparentalité, pauvreté, isolement, démotivation, rejet de l'école, manque et absence de soutien, méconnaissance des ressources et souvent méfiance face à celles-ci. Nombreux sont ceux qui n'ont pas de projet de vie ou de formation.

Quant aux adultes absents du réseau scolaire depuis de nombreuses années, plusieurs sont sans emploi ou occupent des emplois précaires. Ils désirent obtenir un premier diplôme, soit pour répondre à l'exigence d'un éventuel emploi ou accéder à de meilleures conditions de travail. La conciliation travail / études / famille est une réalité pour bon nombre d'entre eux.

Les élèves qui fréquentent les centres de formation professionnelle sont eux aussi confrontés à ces difficultés : choix d'orientation inapproprié, problèmes financiers et personnels qui, souvent, mènent à l'abandon, difficultés d'apprentissage malgré le fait qu'ils possèdent les préalables, besoin de rattrapage scolaire, etc.

Et il y a ceux que nous ne rejoignons pas. Peu alphabétisés ou peu scolarisés, ils n'osent pas entreprendre une démarche d'inscription en formation ou ne connaissent pas ce que le réseau scolaire peut leur offrir. Certains ne se reconnaissent pas dans les efforts promotionnels faits pour les sensibiliser.

3. Pour mieux répondre aux besoins des élèves en formation générale des adultes et en formation professionnelle

LE RECRUTEMENT ET L'ACCOMPAGNEMENT

L'animation communautaire permet de joindre les populations qui d'elles-mêmes ne font pas appel à nos services : un moyen approprié pour l'accès au plus grand nombre, à l'apprentissage tout au long de la vie. Les centres doivent soutenir la demande de formation, animer, informer le milieu, travailler avec les partenaires, aller là où se retrouvent les clientèles les plus défavorisées.

Le soutien à la demande de formation est essentielle afin d'aider les adultes à franchir les craintes psychologiques qui les empêchent de se mettre en mouvement. La majorité des centres ne possèdent pas les ressources financières pour mettre en place ces services, notamment à cause du financement en enveloppe fermée désormais calculé selon la réalité des équivalents temps plein (ETP) déclarés et l'abolition, par le fédéral, des Initiatives fédérales-provinciales conjointes en matière d'alphabétisation (IFPCA).

L'animation communautaire doit reprendre sa place dans le deuxième plan d'action de la PGEAFC et être financée en conséquence.

L'ACCUEIL, LE SUIVI ET L'ENCADREMENT

Les difficultés et obstacles mentionnés dans le chapitre précédent démontrent l'importance de l'accueil de l'élève, de bien saisir sa réalité, ses besoins, ses objectifs de vie et de formation, et de l'accompagner tout au long de sa démarche. La persévérance scolaire dépend souvent de notre capacité à intervenir rapidement

Au cours des dernières années, le MELS a réalisé des investissements importants pour la mise en place des SARCA et des services éducatifs complémentaires à l'éducation des adultes. Néanmoins, du financement supplémentaire important doit être octroyé pour consolider ces services et permettre aux élèves de chaque centre d'en bénéficier. Ce financement doit aussi permettre aux commissions scolaires de mettre en œuvre tous les éléments présents dans leur plan d'action SARCA, notamment pour des services d'orientation à l'intention de ceux et celles qui ne sont pas inscrits en formation.

Les services éducatifs complémentaires doivent également être offerts aux élèves qui fréquentent les centres de formation professionnelle. Ce déploiement de services doit être équitable avec le secteur des jeunes, bien qu'ils doivent être développés en tenant compte des réalités et besoins spécifiques de chaque milieu.

LE SOUTIEN FINANCIER

L'accès à l'apprentissage tout au long de la vie, le maintien en formation et la réussite du projet éducatif dépendent aussi d'un soutien financier adéquat et assuré tout au long de la démarche. En effet, pour plusieurs, c'est un incontournable à la persévérance.

Une élève qui a participé à la recherche de l'Université du Québec à Montréal (UQÀM) *La diversité des trajectoires et la réussite éducative des adultes en formation de base*, témoigne :

« Même si l'abandon des études au centre d'éducation des adultes est probablement causé par un ensemble de facteurs, comme le précise une répondante, un des motifs principaux semble être le manque de revenu : c'est un ensemble de facteurs, mais souvent l'élément déclencheur, c'est le côté financier.(...) Financièrement, on survit pendant qu'on va à l'école, on arrive tout juste à payer le loyer, les comptes pis à manger un petit peu mais(...) il y a aucun loisir pour nous changer les idées, pour déstresser un peu...²

Des études récentes démontrent les coûts individuels et collectifs d'une scolarité insuffisante. Le soutien financier à la formation doit donc être vu par le gouvernement comme un investissement qui a des retombées économiques et sociales positives.

Les auteurs du rapport du Groupe d'action sur la persévérance et la réussite éducative *Savoir pour pouvoir : Entreprendre un chantier national sur la persévérance scolaire*, estiment que : « En tenant compte du coût additionnel associé aux décrocheurs, le manque à gagner pour la société québécoise totalise 1,9 milliards de dollars en valeur actualisée par cohorte de décrocheurs (28 000 jeunes par année) »³. Éduquer coûte cher, ne pas éduquer coûte beaucoup plus cher.

L'accès aux prêts et bourses devrait être possible pour les élèves inscrits en formation générale des adultes. Par contre, des mesures particulières de soutien financier pour ceux et celles qui vivent sous le seuil de faible revenu pourraient être mises en place. En effet, nous questionnons les critères de soutien financier d'Emploi-Québec. Par exemple, la réintégration rapide au marché de travail ne défavorise-t-elle pas l'accès pour tous à une formation de base, incluant la formation professionnelle? Les données régionales de placement et les besoins de main-d'œuvre identifiés par Emploi-Québec et les relances des commissions scolaires peuvent différer. Il arrive donc parfois que des élèves se voient refuser un soutien financier même pour des formations que la commission scolaire a identifiées comme prometteuses.

² *La diversité des trajectoires et la réussite éducative des adultes en formation de base*, Paul Bélanger, Pauline Carignan, Roxana Staiculescu, UQÀM, Montréal, novembre 2007, page 48

³ *Savoir pour pouvoir : Entreprendre un chantier national pour la persévérance scolaire*; Rapport du groupe d'action sur la persévérance et la réussite scolaires au Québec

L'OBTENTION DU DES

En 2006, la TRÉAQFP, après avoir consulté le réseau des commissions scolaires, a rédigé un avis concernant les nouvelles exigences pour l'obtention du diplôme d'études secondaires.

Par la suite, en 2007-2008, la Direction de l'éducation des adultes et de l'action communautaire (DÉAAC) a mis en place un comité de réflexion dont le mandat était de formuler un avis à la ministre sur la sanction de fin des études secondaires en formation générale. La TRÉAQFP a participé à ce comité avec d'autres associations du réseau des commissions scolaires. Les associations présentes au comité mixte MELS / réseau en éducation des adultes étaient unanimes. En effet, elles ont toutes recommandé l'adoption du scénario 2 (annexe 1), présenté par la DÉAAC, parce qu'il tient compte des expériences de formation, de travail et de vie des adultes en formation plutôt que d'être calqué sur le diplôme d'études secondaires (DES) du secteur des jeunes.

Pour ces associations, la souplesse de ce scénario est un incontournable. Elle permet à l'adulte à la fois de construire un DES en fonction de ses objectifs personnels et professionnels, de répondre aux exigences du marché du travail et de se préparer à des études post-secondaires.

Nous réitérons notre appui à ce scénario qui prévoit l'application en 2010 des conditions d'obtention prévues du DES en formation générale des adultes, avec la possibilité de remplacer des unités de matières obligatoires par d'autres unités et par d'autres mesures du processus de la reconnaissance des acquis scolaires et extra scolaires.

Pour le réseau des commissions scolaires, cette flexibilité constitue un fondement de la reconnaissance des besoins, réalités et finalités des adultes en formation. Elle permettra au plus grand nombre d'atteindre une première diplomation.

Des éléments fondamentaux expliquent notre position :

- ✎ les contraintes en 2010 en ce qui a trait au nombre d'unités de matières à option (passant de 36 unités à 20 ou 22 unités), laissant aux adultes peu de choix pour atteindre leurs objectifs de formation et aux détenteurs d'un diplôme d'études professionnelles (DEP), moins d'unités de formation professionnelle pouvant être reconnues aux fins d'obtention du DES;
- ✎ les finalités des adultes apprenants inscrits en formation générale pour compléter leur DES : ils sont plus nombreux à vouloir entrer sur le marché du travail avec leur diplôme et compléter leur formation professionnelle que de se diriger vers des études collégiales;
- ✎ les réalités des adultes en formation qui sont très différentes de celles des jeunes, par exemple, ils doivent faire face à la conciliation travail / études et parfois même à la conciliation travail / études / famille, vivre dans l'urgence de se trouver un emploi, lutter contre une absence prolongée des études; pourtant, ils possèdent des expériences de vie et de travail qui mériteraient d'être reconnues aux fins d'obtention du DES;

- ↪ les conséquences appréhendées des modifications des conditions d'obtention du DES sur les adultes en formation ou susceptibles d'y entrer : allongement significatif de la durée des études de personnes qui seraient prêtes à intégrer le marché du travail, difficultés additionnelles pour les travailleurs et travailleuses de retour en formation pour se maintenir sur le marché du travail, restriction de l'accès à une première diplomation;
- ↪ certaines inégalités dues au fait que les centres d'éducation des adultes ne sont pas tous outillés pour permettre une offre de cours identique dans l'ensemble des régions du Québec, compte tenu de la masse critique d'inscriptions dans les petits centres et dans ceux situés en région éloignée;
- ↪ les exigences de sanction des études secondaires dans d'autres juridictions canadiennes et américaines, et les pratiques en matière de remplacement d'unités de cours. En Ontario, par exemple, jusqu'à trois cours obligatoires peuvent être substitués avec tous les cours du curriculum, c'est-à-dire les cours pour lesquels il existe un programme-cadre élaboré par le MELs. Ceci afin de répondre à des besoins ou à des intérêts particuliers ou favoriser l'apprentissage d'un élève.

LA POURSUITE DE L'IMPLANTATION DU RENOUVEAU PÉDAGOGIQUE À L'ÉDUCATION DES ADULTES

Bien que l'enseignement individualisé permette l'adaptation de l'enseignement au rythme de chaque élève et demeure toujours approprié dans les centres d'éducation des adultes, l'expérimentation et l'implantation facultative de la formation de base commune a déjà permis de constater, entre autres, un taux de persévérance supérieur, une diminution du taux d'absentéisme, une augmentation de la motivation des élèves et des enseignants, une meilleure appropriation des contenus, etc. On constate également que les élèves sont plus actifs dans leur apprentissage et sont placés au cœur de leur réussite. La TRÉAQFP est donc convaincue de la nécessité de poursuivre l'implantation obligatoire du nouveau pédagogique à l'éducation des adultes. À cet effet, une volonté claire doit être annoncée, en tenant toutefois compte des obstacles, difficultés et besoins exprimés par le réseau.

LA FORMATION INITIALE ET CONTINUE DES ENSEIGNANTS

L'adoption de la Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue, la mise en œuvre du Plan d'action en matière d'éducation des adultes et de formation continue ainsi que le nouveau curriculum en formation générale ont un impact majeur sur les pratiques et les méthodes utilisées par les enseignantes et enseignants des centres d'éducation des adultes. Quelles sont les compétences que ces intervenants doivent développer? Les programmes de formation actuelle en adaptation scolaire et en enseignement secondaire préparent-ils adéquatement la relève? Doit-on réclamer une formation spécifique pour nos futurs diplômés? Déjà, une comparaison entre la fonction de travail inscrite aux chapitres 8 et 11 de la convention collective établit clairement la spécificité de la tâche de l'éducateur d'adultes.

L'implantation des SARCA, la mise en œuvre du nouveau curriculum, une plus grande diversification des modes et des lieux de formation, une plus grande préoccupation pour les jeunes et les adultes nécessitant des interventions particulières et la systématisation des services de reconnaissance des acquis et des compétences sont à l'origine de transformations significatives dans la pratique des intervenants dans les centres d'éducation des adultes. Ainsi, ils doivent, plus que jamais, jouer des rôles particuliers et, pour cela, acquérir un profil de compétences spécifiques.

Dans son avis à ce sujet, la TRÉAQFP émet des recommandations pour que la formation initiale des enseignants réponde mieux à la réalité des centres d'éducation des adultes et permette ainsi de mieux préparer les enseignants à y œuvrer. Les recommandations contenues dans cet avis ont fait l'unanimité des associations du réseau, partenaires de la TRÉAQFP, et demeurent actuelles.

LA VALORISATION DES PARCOURS ET LES INDICATEURS DE RÉUSSITE

À l'éducation des adultes, les objectifs des élèves sont variés. Même si plusieurs visent une première diplomation, d'autres choisissent des voies comme l'alphabétisation, l'amélioration du rôle parental, la formation aux métiers semi-spécialisés, les préalables pour une admission à la formation professionnelle, etc. Les centres, pour la plupart, répondent à cette diversité, pourtant les indicateurs de réussite actuels ne la traduisent pas. En ce sens, sommes-nous en mesure de bien faire connaître aux décideurs et au public en général les divers parcours choisis et les résultats de nos actions? Qu'en est-il de la valorisation de ces réussites? La reconnaissance sociale et légale de ces succès aurait certainement un impact positif tant auprès des élèves, que des décideurs et la société en général.

LA FORMATION PROFESSIONNELLE

L'Alternance travail / études permet à l'élève, et plus particulièrement pour les moins de 20 ans, de confirmer rapidement son choix professionnel et d'augmenter sa motivation et sa maturité professionnelle. Ce mode de formation est plus exigeant pour le suivi des élèves et le recrutement d'entreprises prêtes à les accueillir.

L'enseignement individualisé permet des entrées en formation plus rapides et à des périodes variées, et répond ainsi aux besoins de main-d'œuvre. C'est un mode de formation de plus en plus utilisé mais qui peut comporter une lacune au niveau de l'encadrement pédagogique. Le développement d'outils pour mieux soutenir les élèves s'avère donc adéquat pour assurer le maintien en formation.

Seule la formation professionnelle est soumise au financement à la sanction. Cette façon de faire est-elle toujours appropriée dans l'objectif de développer des outils qui assureraient à long terme, l'amélioration du suivi et l'encadrement des élèves?

LA CONCOMITANCE

Tous les jeunes de moins de 20 ans, inscrits en formation professionnelle et qui le désirent, devraient avoir accès à la concomitance afin de compléter leurs préalables à l'obtention du DES ou pour obtenir leur scolarité de 3^e secondaire tout en étant inscrits au DEP qui exige ce niveau de scolarité. Le financement actuel ne permet pas de mettre en place adéquatement ce mode de formation.

Nous proposons un financement par élève inscrit tout en conservant l'aide pour la formation générale et l'accompagnement. Ceci pourrait se réaliser par déclaration dans les systèmes et permettrait au MELS de constater plus rapidement les résultats en terme d'élèves inscrits. Ce financement ne pourrait-il pas être possible pour tous les élèves de moins de vingt ans, incluant ceux inscrits en formation générale des adultes?

La formation initiale et continue des enseignants

CONCLUSION

L'accès pour tous à l'apprentissage tout au long de la vie, la persévérance scolaire et la réussite éducative du plus grand nombre nous ont guidés tout au long de la rédaction de cet avis. Les thèmes que nous avons abordés ne sont pas nouveaux mais représentent des éléments fondamentaux et incontournables pour une meilleure réponse aux réalités et besoins des élèves qui fréquentent nos centres. Les solutions proposées au chapitre 3 de ce document sont, à notre avis, des leviers qui agissent directement sur l'accès à l'éducation et à la réussite éducative.

L'augmentation du taux d'obtention d'une première diplomation, la réalisation des objectifs de formation des jeunes et des adultes en formation générale des adultes et en formation professionnelle, le développement d'une culture de formation continue, constituent des enjeux majeurs pour le Québec.

Le niveau de ressources humaines et financières qui y sont consacrées doit donc être rehaussé. La flexibilité du système doit permettre aux milieux de faire leur propre analyse de situation et de choisir les stratégies et les moyens d'agir répondant à leur situation.

Les coûts sociaux de l'abandon scolaire exigent donc de faire de l'éducation une grande priorité placée au cœur de la société québécoise.